

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES — 2016

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle des membres du REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE (Regroupement) tenue dans la salle communautaire de l'île Verte, le 2 juillet 2016 à 13 h 30.

PRÉSENCE ET QUORUM

Anne Bérubé, Gilbert Delage, Paul Deschênes, Léopold Fraser, Aline Grenon, Charles Méthé, Denis Michaud, Gilles Shooner, Daniel Raymond, Luce Provencher, Annie Langlois, Bastien Vézina.

Étant tous membres du Regroupement.

Louise Alain, Hélène Deschênes, Raymond Pelletier et Danielle Pitre sont aussi présents.

Tous les membres ayant été convoqués et un quorum atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition faite par Anne Bérubé et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'élire Bastien Vézina président et Aline Grenon secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Le président, Bastien Vézina, déclare l'assemblée annuelle ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Gilbert Delage propose, appuyé par Daniel Raymond, l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 4 JUILLET 2015

Les membres ont tous reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2015. Anne Bérubé propose, appuyée par Daniel Raymond, de dispenser de la lecture de celui-ci et de l'adopter. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE 2015/2016

Le président, Bastien Vézina fait état des activités du Regroupement pendant l'année 2015/2016. Le rapport des activités est distribué aux membres de l'assemblée et est annexé à ce procès-verbal.

À la suite de la présentation du rapport, on propose une mention spéciale pour le travail fait par Aline Grenon. Adopté à l'unanimité.

5. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DU REGROUPEMENT

Alice Kieran et J. Paul Deschênes, nommés examinateurs des comptes et des états financiers lors de la dernière assemblée générale annuelle, ont dû se retirer. Minnie Dussault et Daniel Raymond ont accepté de les remplacer.

Ces derniers ont examiné le 30 avril dernier l'état de la situation financière du Regroupement au 31 mars 2015, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs et de flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Ils ont signé le même jour une confirmation d'examen des états financiers. Sur proposition faite par Léopold Fraser et appuyée par Denis Michaud, il est unanimement résolu d'accepter que l'examen soit fait par Minnie Dussault et Daniel Raymond.

Les membres du Regroupement prennent alors connaissance du projet d'états financiers et de la confirmation d'examen, lesquels ont été approuvés par le conseil d'administration le 22 mai.

À la suite d'une proposition faite par Luce Provencher et appuyée par Denis Michaud, il est unanimement résolu que les états financiers soient acceptés.

6. NOMINATION DES EXAMINATEURS DES COMPTES ET ÉTATS FINANCIERS POUR 2016/2017

Sur proposition faite par Gilbert Delage et appuyée par Denis Michaud, il est résolu à l'unanimité de nommer Minnie Dussault et Daniel Raymond comme examinateurs des comptes et des états financiers 2016-2017 du Regroupement.

7. ÉLECTION D'ADMINISTRATEURS POUR 2016-2018

Les mandats de deux ans de Gilbert Delage, Denis Michaud et Yvon Mercier ont pris fin le 2 juillet 2016. Les quatre autres administrateurs, soit Anne Bérubé, Aline Grenon, Annie Langlois et Bastien Vézina, demeurent en poste jusqu'en 2017.

Gilbert Delage, Denis Michaud et Yvon Mercier acceptent de se présenter à nouveau. Il n'y a pas d'autre nomination.

Sur proposition faite par Annie Langlois, appuyée par Charles Méthé, il est unanimement résolu d'élire administrateurs du Regroupement, les trois personnes suivantes : Gilbert Delage, Yvon Mercier et Denis Michaud. Leur mandat prendra fin en 2018.

Le conseil d'administration 2016-17 sera donc composé de sept administrateurs, soit : Anne Bérubé, Gilbert Delage, Aline Grenon, Annie Langlois, Yvon Mercier, Denis Michaud et Bastien Vézina.

8. RATIFICATION D'UNE MODIFICATION À L'ARTICLE 15 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL — RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 22 mai 2016, dans le cadre de la participation par le Regroupement au Programme de financement pour le développement des capacités des AOQ (voir rapport annuel ci-joint), les administrateurs ont convenu de la nécessité de modifier l'article 15 du règlement général.

Conformément à l'avis de motion transmis aux membres le 16 juin 2016, sur proposition faite par Bastien Vézina et appuyée par Daniel Raymond, il est unanimement résolu de modifier le règlement 15, lequel se lira désormais ainsi (les modifications sont en italiques) :

15. Rémunération : Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés à ce titre; seules les dépenses effectuées pour l'organisme sont remboursables. *Les membres peuvent cependant être rémunérés, dans le respect de la politique sur les conflits d'intérêts de l'organisme, pour des services qui autrement auraient été donnés en sous-traitance.*

9. VARIA

Le 8 juin 2016, le Prix du patrimoine 2016 a été décerné au Regroupement par la MRC de Rivière-du-Loup, en lien avec le projet de réfection et de mise en valeur des fumoirs. Le Regroupement est maintenant finaliste au concours régional du Bas-Saint-Laurent.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Question 1 (Hélène Deschênes) : Le nouveau terrain du Regroupement sera-t-il identifié?

Réponse : Un panneau de reconnaissance sera placé au début du sentier, à l'automne.

Question 2 (Hélène Deschênes) : Le Regroupement aura-t-il un logo?

Réponse : Les administrateurs se pencheront sur ce dossier et Hélène Deschênes accepte de s'impliquer.

Question 3 (Léopold Fraser) : Quelles sont les intentions du Regroupement concernant son petit terrain au quai du Bout-d'en-Haut?

Réponse : Le Regroupement est ouvert à toutes les propositions.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition faite par Gilbert Delage et appuyée par Denis Michaud, l'assemblée est close.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUILLET 2016
REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE

RAPPORT DES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2015-2016

Nous pouvons qualifier l'année 2015-2016 du Regroupement comme la première année de récolte. En effet, les efforts des années précédentes ont donné les premiers fruits. Des fruits d'excellente qualité, savoureux et bénéfiques pour la longévité de l'île.

1) Acquisition de terrains et de servitudes de conservation

Dans le cadre du Programme de dons écologiques du Canada (PDE), le Regroupement est devenu propriétaire le 14 octobre 2015 d'un terrain vierge d'environ 11 500 m², situé du côté sud du chemin de l'Île. M. Jean-Paul Deschênes a fait don de ce terrain au Regroupement et il a également accordé des servitudes de conservation sur deux terrains situés immédiatement à l'ouest.

Ces trois terrains demeureront donc à l'état naturel à perpétuité. Lors d'une corvée au mois de mai, un sentier a été aménagé pour permettre aux piétons de se rendre aux battures. Le Regroupement fait actuellement des démarches pour que ces trois terrains deviennent la *Réserve naturelle la Richardière-de-l'Île-Verte (secteur Deschênes)*, une réserve naturelle qui sera reconnue par le Québec.

C'est grâce à l'attitude visionnaire de M. Deschênes que le Regroupement existe et à sa générosité que le Regroupement a le vent dans les voiles. Par ce don, M. Deschênes permet au Regroupement de recevoir dorénavant des donations de servitudes qui pourront s'adjoindre au fonds dominant que constitue le terrain Deschênes. Nous le remercions chaleureusement.

Le Regroupement a d'ailleurs reçu une lettre d'intention d'accorder une servitude de conservation sur un très grand terrain et il travaille actuellement à ce projet, dans le cadre du PDE.

2) Participation au Programme de financement pour le développement des capacités des AOQ (autres organismes qualifiés)

Toujours dans le cadre du PDE, le conseil d'administration a décidé de participer au programme de développement des capacités des AOQ, lequel permettra, à terme :

- 1) d'assurer la crédibilité du Regroupement;
- 2) de simplifier la relève et ainsi assurer la pérennité du Regroupement;
- 3) de faciliter l'accès au financement.

À cette fin, le Regroupement doit modifier certaines pratiques. En outre, il a modifié sa politique sur les conflits d'intérêts et il doit aussi modifier l'article 15 de ses règlements généraux.

3) Projet de réfection des fumoirs (Prix du patrimoine)

Le projet de réfection et de mise en valeur des fumoirs a fait l'objet d'un article dans la revue *Continuité* (vol. 146, automne 2015) dont le thème était la grandeur des petits patrimoines. Le projet fera à nouveau l'objet d'une mention dans le prochain numéro de la revue; il sera alors question de la préservation d'infrastructures portant sur le transport fluvial et les activités maritimes.

Le projet a obtenu le 8 juin dernier le Prix du patrimoine 2016 dans la catégorie Sauvegarde, restauration et conservation, lors d'une cérémonie à Rivière-du-Loup.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet qui ajoute à la valeur patrimoniale de l'île.

4) Projets de mise en valeur des fumoirs (publication)

Grâce en outre à la campagne de financement participatif sur le site Kickstarter effectuée par l'intermédiaire de la CPICIV, à un don de la Caisse Desjardins de Viger et Villeray et à d'autres dons, le Regroupement a publié au mois d'avril 2016 l'ouvrage intitulé *Les boucaneries*.

Des recherches à la Bibliothèque nationale du Québec démontrent qu'aucun autre ouvrage connu ne traite spécifiquement des fumoirs utilisés le long du fleuve Saint-Laurent. L'ouvrage fait donc office de référence. Le lancement officiel de ce magnifique ouvrage aura lieu en fin de journée.

Félicitations à tous ceux qui ont collaboré à ce projet, particulièrement à Aline Grenon pour la coordination, Élise Morbidelli pour le graphisme et la mise en page, Danielle Pitre pour la révision et la correction, Jean-Luc Riendeau pour la photographie de la couverture et, bien sûr, Charlotte Gingras pour les textes et photos originaux.

5) Activités de financement et de promotion

Durant l'année 2015-2016, le Regroupement a reçu des dons individuels non dirigés de 1 450 \$. Pour son projet de publication, il a reçu 2 765 \$ par le biais de collectes de fonds. Enfin, il a reçu la somme de 7 115 \$ qui a servi à payer en partie les frais professionnels encourus dans le cadre du PDE (projet Deschênes).

6) Le conseil d'administration

Durant l'année 2015-2016, le conseil d'administration du Regroupement était composé de Bastien Vézina (président), Gilbert Delage (vice-président), Aline Grenon (secrétaire-trésorière) et des administrateurs Anne Bérubé, Annie Langlois, Yvon Mercier et Denis Michaud. Les administrateurs se sont rencontrés à quatre reprises.

Nos remerciements aux membres du conseil d'administration pour leurs bons conseils, leur aide et leur enthousiasme, ainsi qu'aux membres du Regroupement pour leur soutien.

7) Perspectives 2016-2017

Au cours de la prochaine année, les défis que nous devons relever sont de trois ordres :

a. Financement

La mise sur pied d'un fonds de gestion relatif aux terrains conservés dans le cadre du PDE devrait être complétée d'ici la fin de 2016; les conditions sont en voie d'être remplies.

Les revenus provenant de la vente du livre *Les boucaneries* nous procureront, pour nos frais généraux, une source de revenus indépendante des dons et des subventions.

b. Pérennité

Plusieurs étapes et démarches sont requises pour concrétiser l'acquisition d'un don écologique – que ce soit une servitude ou un terrain. Il faudra au cours de la prochaine année s'assurer de bien documenter les connaissances acquises au cours du traitement du projet Deschênes, pour en assurer la pérennité.

c. Préparer la prochaine récolte

En parallèle avec la concrétisation du fonds de gestion et la documentation des processus d'acquisition et de reconnaissance, nous devons continuer à informer les propriétaires de terrains sur les bienfaits de notre organisme pour la pérennité de l'île et susciter leur intérêt à lui faire don de terrains ou de servitudes.

Le 2 juillet 2016

Bastien Vézina, président